

UNE ANNÉE DANS LES ACTIVITÉS SOCIALES



Une année de développement marquée par des évènements exceptionnels

L'année 2023 s'est avérée traditionnelle pour les Activités Sociales pour la première fois depuis 2019. L'ensemble des campagnes de vacances jeunes et adultes se sont tenues et les séjours à l'international ont repris dans leur intégralité. Nous avons accueilli **27 000 jeunes en colo et 50 000 ouvriers droit distincts en vacances**, dont 90 % sont partis sur 12 semaines dans l'année réparties entre les vacances scolaires de l'hiver et de l'été.

L'année a aussi été un terreau de développement avec **des investissements réalisés sur le patrimoine pour un montant de 6,7 millions d'euros**. L'évolution du modèle d'activités s'est poursuivie avec la délégation, suite à délibération en Conseil d'administration, des villages de Chinon, Trégastel et Fouesnant et le transfert à la Foncière des Activités Sociales. Le village vacances d'Auberville a quant à lui bénéficié d'un **chantier Musem** et de la réhabilitation des gîtes par les équipes de maintenance mobilisées pour l'occasion. Enfin, les audits de site dans le cadre du projet « Pour un avenir durable » ont été aboutis et ont permis d'identifier 3 sites : Anglet, Auberville

et Morillon qui vont candidater au **label de tourisme durable Clef Verte** en 2024.

Les outils culturels numériques ont continué à progresser, **la billetterie a par exemple franchi le cap des 40 000 ouvriers droit distincts ; la médiathèque et la librairie ont poursuivi leur inexorable montée en puissance**. Les Act'éthiques ont été proposés dans les colos à nouveau et leur déploiement élargi par rapport à 2022. Côté partenariats culturels, des nouveautés ont fait leur apparition comme Les Rencontres de la photographie d'Arles. De plus, le Festival d'Énergies a connu un vif succès avec 16 000 participants.

Enfin, l'année 2023 a été marquée par des évènements exceptionnels : la décision de la Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) tombée en janvier qui a engendré la fermeture simultanée de 17 restaurants méridiens au 31 juillet, mais aussi la fin des contrôles de la Cour des Comptes et de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés),

et la notification officielle reçue de la Direction Générale de l'Énergie et du Climat (DGEC) en avril portant le nouveau plafond d'emplois mis à disposition pour le compte de la CCAS et des CMCAS non adhérentes à 1 750, soit 250 de moins qu'auparavant.

En une année, nous avons eu fort à faire pour gérer le quotidien tout en menant de front le projet de réorganisation de la restauration méridienne, dont le tempo a été dicté par les entreprises. Pour faire face à la situation, chacun s'est mobilisé pour accélérer les travaux sur l'évolu-

tion des fiches emploi de la restauration méridienne, construire et négocier le Plan de Sauvegarde de l'Emploi, faire évoluer l'organisation des restaurants de centrale, autant de sujets qui ont nécessité l'investissement de nombre de salariés.

En 2023, les mesures salariales ont bénéficié à **l'ensemble des salariés**, quel que soit le statut, chacun a bénéficié d'une mesure générale et **42 %** de l'effectif total de la campagne a bénéficié d'une mesure individuelle.

Jean-Manuel Alcaide, Marc Bria-Berter, Dominique Bridier, Patrice Casanova, Jean-Louis Grobel, Anthony Hautcoeur, André Laurent, Yves Le Bray, Jean-Pierre Lovichi, Eric Mertz, Sophie Olant Perin, Morgane Pertois, Aurore Pexoto, Alain Pinçon, Jacqueline Renucci, Véronique Sautier.

Bonne lecture

03

ÉDITO

07

ORIENTATIONS
POLITIQUES 2022-2025

08

SOLIDARITÉ

10

ENQUÊTE COLOS

12

CHIFFRES CLÉS

14

BILAN PAR DOMAINE

- 16** Culture, sport et loisirs
- 20** Assurances, prévoyance, santé, social
- 24** Restauration méridienne
- 28** Jeunes
- 32** Vacances et séjours
- 36** Pour un avenir durable

38

UNE ANNÉE D'ÉVOLUTION

46

ACCOMPAGNEMENT
DES SALARIÉS

Les Orientations Politiques

2022-2025



Votées au Conseil d'administration du 8 décembre 2022, les Orientations Politiques définissent les grandes lignes de l'action des organismes jusqu'en 2025. Le projet politique porte les valeurs des Activités Sociales de l'énergie en démontrant la pertinence de leur modèle, particulièrement dans le contexte actuel, et la volonté toujours intacte de répondre au plus grand nombre.

Les valeurs et les partis pris

SOLIDARITÉ

ÉMANCIPATION ET ÉDUCATION POPULAIRE

ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

AVENIR DURABLE

INCLUSION

DÉMOCRATIE, PAR ET POUR

ÉGALITÉ ET ACCESSIBILITÉ

Une dynamique au plus près des bénéficiaires

qui s'incarne dans tous les champs de propositions des Activités Sociales par le biais d'offres qui évoluent constamment pour répondre toujours plus et mieux aux besoins et aux attentes des électriciens et gaziers et de leurs familles.

JEUNESSE

ACTIVITÉS SPORTIVES, PHYSIQUES ET DE LOISIRS

VACANCES

SANTÉ, ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

ACTIVITÉS INTERNATIONALES

ASSURANCES, PRÉVOYANCE

CULTURE

RESTAURATION

Solidarité

Les Activités Sociales ont poursuivi leurs actions de solidarité en 2023, que ce soit auprès des agents et leur famille au quotidien ou auprès des plus fragiles, en accueillant les enfants du Secours Populaire Français en colos l'été par exemple ou en utilisant ses réseaux pour donner de l'ampleur aux appels aux dons ou au soutien des populations en difficulté. Les séjours solidaires ont par ailleurs repris en 2023.

L'accueil et le soutien

DES PLUS JEUNES Avec le Secours Populaire Français En colos

Des enfants, dont les familles sont aidées par le Secours Populaire Français, ont été accueillis dans des séjours de 15 jours pour les 6-8 ans et de 15 à 22 jours pour les 9 à 11 ans pendant les périodes de juillet-août dans le cadre du projet « Copain du Monde ». Par ailleurs, si un enfant n'est pas couvert par une assurance extrascolaire, la CCAS en contracte une pour lui. En 2023, 250 enfants ont été accueillis dans les colos avec le Secours Populaire Français.



Avec l'AMSCID Venus du Mali, de Palestine, du Sahara....

Dans le cadre du dispositif « Enfance du monde » avec l'AMSCID, l'Association Malienne de Solidarité et de Coopération Internationale pour le Développement, qui mène des projets pour développer la vie associative au Mali et coordonne des jumelages, 23 enfants d'énergéticiens maliens, de 9-11 ans et 12-14 ans, ont été accueillis dans les colos durant l'été.

12 enfants de l'Atelier des artistes en exil ont eux aussi pu profiter des colos ainsi que 8 enfants palestiniens via la FSGT à Andernos, des enfants Sahraouis à Saint-Hilaire et Andernos et 10 jeunes ukrainiens à Ramondens.

DES AGENTS SUR LE TERRAIN

Dans le cadre d'interventions d'urgence Lors des tempêtes Ciaran et Domingos en Bretagne en novembre

Les deux violentes tempêtes qui ont touché la France début novembre 2023, Ciaran et Domingos, ont mobilisé de nombreux salariés de l'énergie et occasionné de nombreux dégâts.

Afin de faciliter le déploiement de la FIRE (Force d'Intervention Rapide Electricité),

Enedis a sollicité la CCAS pour mettre à disposition deux villages vacances, Morgat et Fouesnant, et permettre de loger 80 agents à Morgat et 41 agents à Fouesnant, dans des hébergements en accès libre avec boîte à clef.

DES RÉFUGIÉS

Ukrainiens Six sites concernés

Six sites ont été utilisés au cours de l'année dans le cadre de l'accueil solidaire d'urgence des Ukrainiens qui fuient leur pays en guerre : Aimargues, Colpo, Saint-Cast, Serbonnes, Tourves et Port Navalo.

L'aide aux plus fragiles

CATASTROPHE NATURELLE

Solidarité avec les peuples touchés Marocains, Libyens, Turques, Syriens

À la suite des terribles séismes survenus lundi 6 février 2023, dans le sud-est de la Turquie et le nord de la Syrie, puis au Maroc le 8 septembre 2023, les Activités Sociales ont lancé un appel aux dons auprès des bénéficiaires afin de soutenir le déploiement et l'action du Secours Populaire



Français auprès des populations turques, syriennes et marocaines.

La tempête Daniel, survenue le septembre 2023, a provoqué quant à elle de terribles inondations et la rupture de deux barrages, dévastant l'est de Libye, un appel à la solidarité en partenariat avec le Secours Populaire Français a également été lancé pour venir en aide à la population.

PAUVRETÉ-PRÉCARITÉ

Avec le Secours Populaire Français

Abondement des dons

Conformément à la délibération 2017.035 votée en Conseil d'administration, la CCAS s'est associée à la campagne Pauvreté – Précarité du Secours Populaire Français en fin d'année en abondant de 50 % chaque don reçu à la Fédération Nationale des Électriciens et Gaziers. La CCAS a versé 48 339 euros au SPF (32 226 euros donnés par les bénéficiaires et 16 113 euros abondés par la CCAS).

Zoom

Mère Méditerranée, l'épopée du vivre ensemble

L'Union territoriale Corse a co-organisé pendant l'été une initiative autour de la solidarité des peuples de la Méditerranée avec l'association locale Per et Pace. À cette occasion, une exposition et des débats ont été déployés sur ce thème. Ce projet sera mené chaque été sur le village vacances de Marinca jusqu'en 2025 pour sensibiliser les bénéficiaires aux enjeux et conditions d'accueil de réfugiés du bassin méditerranéen en France et en Europe.

Et nos bénéficiaires, qui sont-ils, que veulent-t-ils ?

Enquête sur les colos – L'avis des parents

Suite aux Assises de la Jeunesse qui se sont déroulées au mois de novembre 2022 en présence des Présidents de CMCAS, a émergé le souhait de proposer une enquête de satisfaction aux ouvrants droit avec des enfants en âge de partir en colo.

Les objectifs de cette enquête : identifier les points forts de l'offre de séjours jeunes et ses possibilités d'amélioration (format, promotion, contenus des séjours) et identifier ce qui motive les familles à inscrire leur enfant ou au contraire ce qui freine d'autres familles à le faire.

L'enquête

- Le questionnaire a été envoyé à 25952 ouvrants droit distincts sur une population de 57 184 ouvrants droit ayant au moins un enfant en âge de partir et joignable par e-mail en juin et juillet.
- 1 730 bénéficiaires ont répondu (1 315 questionnaires exploitables) ce qui représente 2 815 enfants :
- 35 % de partants, 35 % non partants, 24 % primo partants.

9 parents sur 10 ont une perception très positive de la CCAS



Concernant votre avis sur la CCAS en tant qu'organisateur de colonies de vacances, êtes-vous d'accord avec les informations suivantes ?

- Un organisme avec une expertise des colonies de vacances



- Un organisme qui défend des valeurs (dignité, solidarité, justice)



- Un organisme qui défend un projet éducatif clair et lisible

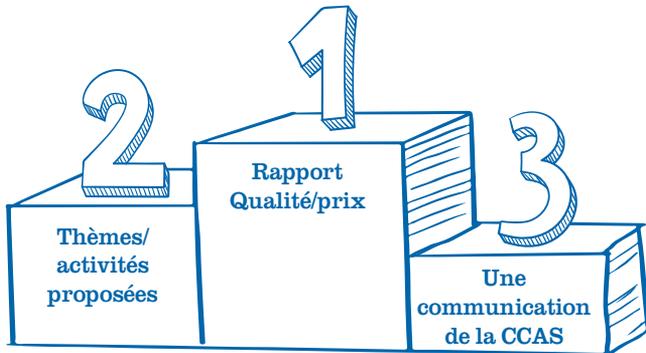


- Un organisme qui permet à tous les enfants IEG de partir en colo



■ Pas d'accord ■ Pas du tout d'accord
■ Tout à fait d'accord ■ Plutôt d'accord

L'argument qualité/prix est le premier déclencheur du départ

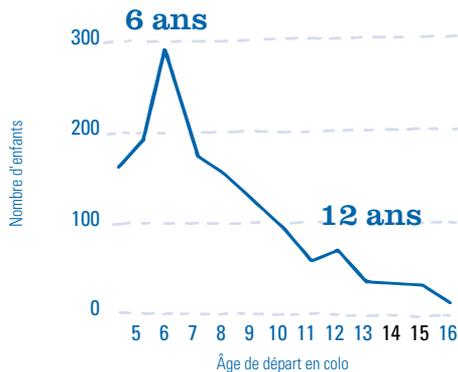


Pour les parents d'enfants de 12 à 14 ans, les thèmes et activités arrivent en première place

1/3 des primo partants mentionnent le bouche à oreille comme facteur déclencheur

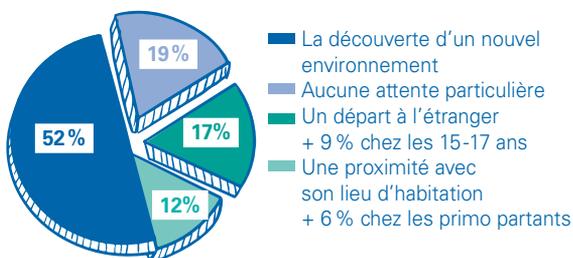
6 ans, âge clé pour une première colo

Âge du premier départ en colo des enfants des répondants

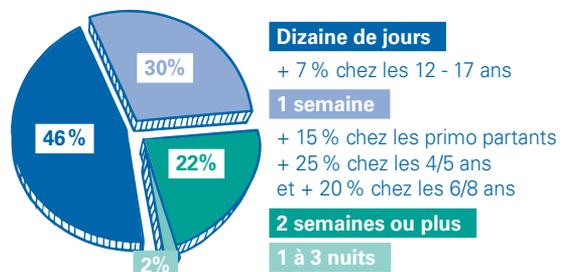


Une dizaine de jours pour s'amuser et découvrir un nouvel environnement

Quelle est votre principale attente concernant la destination du séjour de votre enfant ?



Quelle est pour vous la durée de séjour la plus adaptée ?



Chiffres clés



MÉDIATHÈQUE

12 718
nouveaux utilisateurs

LIBRAIRIE EN LIGNE

10 959
commandes
+ 53 %
par rapport à 2022

BILLETTERIE

47 230
utilisateurs
+ 18 %
par rapport à 2022

ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

32 995
bénéficiaires aidés
pour un montant global
de **10 285 002 euros**

RESTAURATION MÉRIDIENNE

1.1 million
de repas servis dans les restaurants de centrale

FESTIVAL D'ÉNERGIES

+ de 16 000
participants

COLOS

27 184
départs
+ 2 378
par rapport à 2022

CVEC*

9341

étudiants remboursés

+ 219

par rapport à 2022

*Contribution Vie Etudiante et de Campus

VACANCES
ET SÉJOURS

55 706

familles accueillies dans
les villages vacances CCAS
et chez les partenaires

106 %

de l'activité de 2022

40 %

de nouveaux partants
par rapport à 2022

FORMATION

1 478

salariés formés
en présentiel

+ 194

par rapport à 2022

631

salariés formés
à distance

1 521

salariés formés
à l'extérieur

25

salariés ont participé
au séminaire
« Devenir cadre dans
les Activités Sociales »

PATRIMOINE

6 686 085 €

investis sur des travaux d'entretien

RECONNAISSANCE

42 %

de l'effectif total
de la campagne a bénéficié
d'une mesure individuelleINDEX
ÉGALITÉ
PROFESSIONNELLE

94/100

BILAN

par domaine d'activités



16

**CULTURE,
SPORT ET LOISIRS**



20

**ASSURANCES,
PRÉVOYANCE ET SANTÉ,
SOCIAL**



24

**RESTAURATION
MÉRIDIENNE**



28

JEUNES



32

**VACANCES
ET SÉJOURS**



36

POUR UN AVENIR DURABLE



L'année 2023 confirme l'appétit insatiable des bénéficiaires pour les propositions sportives et culturelles avec une progression de l'utilisation des outils numériques qui ne cesse de se confirmer, mais aussi pour les rencontres culturelles que ce soit en vacances ou dans le quotidien, sur le lieu de travail notamment.

En chiffres

47 230



**OUVRANTS DROIT DISTINCTS
UTILISENT LA BILLETTERIE**

18 % de plus qu'en 2022
+ 20 % de billets vendus

8

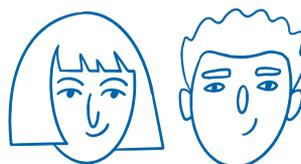
MILLIONS D'EUROS

de financement de la politique
culturelle par la CCAS



12 718

nouveaux utilisateurs de la



MÉDIATHÈQUE

versus 11 637 en 2022

10 959

commandes sur la

LIBRAIRIE



+ 53 % par rapport à 2022



9

RÉSIDENCES D'ARTISTES

344

semaines #SoyezSport
qui ont réuni 11 780 participants
sur 69 villages vacances

938

dates programmées
pour

LES RENCONTRES CULTURELLES

qui ont réuni 42 600 participants
sur 135 villages vacances

750



dotations de livres
+ 245 qu'en 2022



Les réussites de l'année

OUTILS EN LIGNE

Billetterie

Une offre multipliée par trois

Grâce au partenariat avec Ticketnet, l'offre de la billetterie s'est considérablement élargie à la fois en nombre avec 2360 offres en 2023 et en diversité de lieux d'activités avec un maillage territorial renforcé, notamment dans les villes moyennes. Le montant de la subvention de la CCAS a parallèlement augmenté de 5 % pour couvrir ces nouvelles offres.

Médiathèque

Nouveaux services

Application pour TV connectée, newsletter Médiathèque tous les 15 jours, création d'une page "sport" pour les Jeux Olympiques... la médiathèque ne cesse de se développer et d'enrichir son contenu, résultat 166211 contenus consultés au total en 2023.

Librairie

Des commandes en forte hausse en fin d'année

49 248 comptes ont été créés depuis la mise en service de la librairie en novembre 2021, le nombre de commandes est en hausse constante depuis, avec une accélération notable de septembre à décembre.

SUR LES SITES DE TRAVAIL

À la rencontre des actifs Concerts et poésie au programme !

De plus en plus d'initiatives ont lieu sur les sites de travail en lien avec les CM-CAS. C'était le cas en mars avec un petit déjeuner poétique et musical sur l'agence Enedis Caen ou encore un concert sur l'agence Enedis Mont de Marsan qui a réuni 65 bénéficiaires dans le cadre de la convention Chantons sous les pins le 27 juin sur le site Enedis Gambetta de Chambéry, une action a été co-réalisée avec la direction d'Enedis et la CMCAS Pays de Savoie et le 14 septembre avec un concert du quatuor à cordes de l'orchestre Divertimento sur le site EDF R&D Les *Renardières* a été co-organisé avec la Direction du site et la CMCAS 77.

PRATIQUES ARTISTIQUES AMATEURS

Des rendez-vous suivis Écrivains des IEG et Émoi d'images, des rendez-vous incontournables

Les bénéficiaires sont de plus en plus nombreux à participer à ces concours amateurs autour de l'écriture et de la photographie. Écrivains des IEG a reçu un nombre record d'ouvrages avec plus de 70 livres présentés et Émoi d'images a été destinataire de plus de 300 photos sur les thématiques vacances, arc en ciel, ovale en référence au rugby en lien avec la Coupe du monde accueillie par la France.

Zoom

Résidence d'artiste à Super Besse

L'Orchestre national d'Auvergne Rhône-Alpes a pris ses quartiers sur le village vacances de Super Besse du 10 au 12 mai offrant aux bénéficiaires en proximité non seulement plusieurs concerts magistraux mais aussi la possibilité de rencontrer les membres de la formation musicale.



Les nouveautés de l'année...

LECTURE

Du nouveau côté dotation. De la diversité.

Cette année, la sélection lecture a intégré 98 bandes dessinées de plus mais aussi 140 ouvrages en gros caractères pour les personnes atteintes de troubles visuels.

Des évènements. Initiatives locales.

Le festival « Partir en livre », co-organisé avec la CMCAS Gap, la colo de Savines-le-Lac et le village vacances de Mûnetier-les-Bains a accueilli 400 personnes le 3 août, tandis que la Fête du Livre à Kaysersberg a accueilli Sophie d'Aubrey, autrice ayant tourné dans les villages pendant l'été, pour une lecture musicale de son livre « S'en aller ».

CONTENUS

Nouvelles formes d'interaction. Des outils renouvelés.

Afin d'aller à la rencontre des bénéficiaires sur les villages vacances et contribuer à augmenter la participation et l'interactivité, pour la première fois, des jeux de plateau portant sur les médias, le harcèlement ou encore le développement durable ont été envoyés aux équipes afin d'aider à renouveler les ludothèques et à porter les thématiques de l'été.

En avant les sciences. Culture scientifique.

La culture scientifique était présente au cours de l'été avec des animations autour de « récup et créa », « les mondes virtuels » et « sacré sapiens » en lien avec les Act'éthiques et les semaines scientifiques.

Sport. Rugby à l'honneur.

À quelques semaines de la Coupe du monde de rugby accueillie par la France en septembre-octobre, les semaines #SoyezSport ont mis le ballon ovale à l'honneur avec un nouveau partenaire pour l'occasion, l'association Rebonds, qui est intervenue pendant l'été dans des villages vacances. Au programme, sensibilisation aux règles du rugby, exercices de passes, initiations au plaquage et au jeu au pied, atelier motricité pour les tout petits et matchs de rugby pour jouer en toute mixité.

FESTIVALS

Festival d'Énergies. Une offre foisonnante.

Au-delà des concerts, une zone réservée à la culture avec des spectacles d'humour, de musique, d'expression théâtrale ainsi que des animations ludiques, jusqu'au village des solidarités qui a donné la parole à des associations, était au cœur du festival. Un village sportif a par ailleurs proposé une dizaine d'activités, encadrées par des animateurs dédiés et quelques partenaires dont la Fédération Française du Handicap, la Fédération Française de tennis de table, ou encore Rugby Drop.

Visions Sociales et Contre Courant. La vitrine des Activités Sociales.

Le festival Visions Sociales a eu lieu à La Napoule du 20 au 27 mai avec une sélection de 40 films : 26 longs-métrages de fictions et documentaires et 14 courts-métrages. Pour la première fois, la marraine de l'évènement était une Cheffe d'orchestre, Zahia Ziouani, qui a donné un concert avec son ensemble Divertimento pendant l'évènement. Contre Courant a eu lieu quant à lui du 14 au 21 juillet à Avignon sur l'Île de la Barthelasse et a mis en avant plusieurs thématiques dont le rapport entre les arts vivants et le travail notamment.



Assurances prévoyance

Fort d'adaptation des propositions et d'une promotion accentuée, les aides pour la famille et la jeunesse ont progressé en 2023, bénéficiant à un spectre plus large d'ouvrants droit. À l'autre bout de la pyramide des âges, les séjours à dimension santé ont également permis à plus de bénéficiaires de partir en vacances. Les contrats prévoyance ou assurances ont, quant à eux, dû être revus à l'aune des évolutions du marché et notamment en raison de l'inflation, tout en préservant, voire améliorant, les garanties proposées.

En chiffres

2 337

**SÉJOURS À DIMENSION
SANTÉ AU TOTAL**

176 de plus par rapport à 2022



35

DÉPARTS AIDANTS

+ 20 par rapport à 2022

153

**DÉPARTS
EN SÉJOURS BLEUS**



35 850

**BÉNÉFICIAIRES AIDÉS
PAR L'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE**

montant global de 16 507 067 euros

2 090 000

euros d'aides versées dans
le domaine du

HANDICAP



238 849

contrats

**D'ASSURANCES POUR
LES PERSONNES**

900 000

euros de

**PROJETS FINANCÉS
GRÂCE AUX OFFRES DE PRÊTS**

58

BÉNÉFICIAIRES

accompagnés par le **Fonds violences
intra familiales** pour un montant de
71 888 euros

107 642

contrats

**D'ASSURANCES
DE BIENS**

Les réussites de l'année

À DESTINATION DES JEUNES

Aide au soutien scolaire

Quatre fois plus de demandes

Après diverses communications sur la reprise de l'aide au soutien scolaire en 2023 et son élargissement, ce sont **2696 bénéficiaires qui l'ont utilisée** pour un montant total de **1 012 163 euros**.

CVEC

Une aide désormais bien connue

La participation aux frais de Contribution de Vie Étudiante & Campus (CVEC) est désormais bien connue et a été utilisée par **12 101 étudiants soit plus de 2541 qu'en 2022, pour un montant total de 1 149 560 euros**. Cette année, le montant de la CVEC a été augmenté passant de 95 euros à 100 euros, un barème a été mis en place limitant le remboursement à 70 % pour les foyers aux coefficients sociaux les plus élevés, et augmentant progressivement jusqu'à atteindre 100 % du remboursement pour les foyers aux coefficients sociaux les plus bas.



À DESTINATION DES FAMILLES

AFPE

Une aide de plus en plus demandée

10 069 familles, soit 1 538 familles de plus qu'en 2022, ont bénéficié en l'Aide Familiale à la Petite Enfance pour faire garder les moins de 3 ans pour un montant total de **3 521 179 euros**.

EN CAS DE PÉPIN

Contrat IDCP

Une extension de l'aide-ménagère

Cette aide, mise en place au 1^{er} janvier sur le contrat d'assistance IMA pour tous les adhérents IDCP, permet, en cas d'hospitalisation de plus de 48 heures ou d'immobilisation de plus de 5 jours, de bénéficier de 40 heures d'aide-ménagère sur 60 jours.



Zoom

Séjour intergénérationnel au Cap d'Agde

Pendant les vacances scolaires d'hiver, le village vacances du Cap d'Agde a accueilli ses premières colos avec 40 jeunes de 4 à 11 ans participant à un séjour de proximité, alors que sur le site étaient déjà présents des bénéficiaires en séjours bleus. À la clé, des moments de partage et d'échange : jeux, activités et soirée festive en commun... une vraie réussite !

Les nouveautés de l'année...

NOUVELLES OFFRES

L'assurance emprunteur. Une nouveauté pour assurer son prêt immobilier.

Une offre d'assurance emprunteur adaptée aux besoins des bénéficiaires leur a été proposée. Elle a pour vocation de protéger l'emprunteur tout au long de la durée du prêt contre les risques de décès, d'incapacité et d'invalidité.

Frais d'obsèques. Un nouveau contrat proposé.

Lancé en 2023, l'appel d'offres pour trouver un nouveaux contrat et un nouvel assureur, a abouti à la délibération en Conseil d'administration du 20 juin, qui a entériné la proposition du groupe mutualiste VYV avec une offre en capital jusqu'à 10 000 euros et une offre en prestation définie permettant aux familles d'anticiper les obsèques.

Nouveau contrat d'assurance de biens à Mayotte et Saint-Pierre-et-Miquelon. Offre Allianz.

Un nouveau contrat d'offres d'assurances de biens à Mayotte et Saint-Pierre-et-Miquelon a été mis en place depuis le 3 avril 2023 avec les agences Allianz locales, afin que les bénéficiaires de ces CMCAS puissent, au même titre que les autres, bénéficier de conditions avantageuses de couvertures en profitant d'offres préférentielles.

NOUVEAU DISPOSITIF

Démarrage des travaux pour remplacer le PAP par OSCAR.

Une évolution qui s'impose aux Activités Sociales.

L'Offre de Service Coordinée pour l'Accompagnement de la Retraite (OSCAR) est un dispositif décidé par l'Assurance retraite en 2021 qui vise à favoriser le maintien à domicile des retraités.

Les travaux pour mettre en œuvre ce dispositif dans les CMCAS ont démarré progressivement pour répondre aux 5 000 bénéficiaires ayant besoin d'une aide ponctuelle pour leurs activités domestiques.

NOUVELLES RÈGLES

L'AFPE. Une aide de plus en plus demandée.

10 065 familles, soit 1 534 de plus qu'en 2022, ont bénéficié en l'Aide Familiale à la Petite Enfance pour faire garder les moins de 3 ans pour un montant total de **3 870 258 euros**.

Modifications du contrat IDCP. Hausse tarifaire.

Au 1^{er} juillet, les cotisations IDCP ont augmenté de 15 % pour garantir l'équilibre économique du contrat à la suite d'une hausse de sinistralité depuis plusieurs années notamment sur la garantie Rente Handicap Enfant (RHE). Pour pérenniser le contrat IDCP, il a été décidé l'arrêt de cette garantie, qui n'est plus assurable sur le marché de l'assurance. Le contrat IDCP n'avait pas connu de hausse tarifaire depuis 1948.

CSMR. Nouvelle grille tarifaire dentaire au 1^{er} janvier 2023.

Une nouvelle grille tarifaire dentaire permet de bénéficier de tarifs plus avantageux au niveau des implants.

Au 1^{er} juillet 2023, une augmentation de cotisation de 5 % a été appliquée en raison de l'augmentation du coût des dépenses de santé et de la continuité des remboursements par l'état via la Sécurité Sociale.



Restauration méridienne

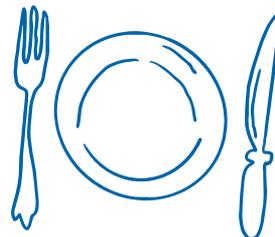
Le 12 janvier, les annonces des entreprises quant à la fermeture ou au transfert de l'ensemble des restaurants d'agglomération ont contraint la CCAS à se diriger vers la mise en place d'un PSE au périmètre de la restauration méridienne. Les négociations avec les instances représentatives du personnel ont eu lieu de juillet à décembre 2023. En parallèle, la poursuite de l'exploitation des 21 restaurants de centrales nucléaires et thermiques a été actée à condition de parvenir à un équilibre économique.

En chiffres

2 005 835

REPAS PRODUITS

dont 1,1 million dans les restaurants
de centrale



-13,59

grammes par couvert soit

-21,5 %

de gaspillage par rapport à 2022



98/100 Indice moyen au Plan
de Maîtrise Sanitaire

6,6/10

Note de satisfaction moyenne
dans les restaurants de centrale

18

**RESTAURANTS ONT FERMÉ
LEURS PORTES EN 2023**

suite aux décisions des entreprises

Négociations autour d'un Plan de sauvegarde de l'emploi

Les employeurs de la branche ont annoncé lors de la CPPNI (Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation), instance réunissant les employeurs de la branche et les Fédérations Syndicales représentatives, du 12 janvier 2023 :

- **la fermeture de 24 restaurants méridiens d'agglomération** entre avril 2023 et 2026 (dont 7 programmées au 31 juillet 2023).
- **le transfert de 8* d'entre eux** au plus tard au 31 décembre 2024, à condition que les appels d'offres menés par les entreprises débouchent sur le choix d'un nouveau prestataire.
- **le maintien en exploitation des 19 restaurants de CNPE et de 2 de centrales thermiques, à la condition que la CCAS fasse baisser ses coûts de production** (condition imposée par les employeurs).

OUVERTURE DES NÉGOCIATIONS

Accord sur un calendrier

La phase d'échanges et de négociation avec les instances représentatives du personnel s'est ouverte en juillet suite à l'accord trouvé avec les organisations syndicales sur le calendrier de procédure. Les échanges ont eu lieu jusqu'à la fin de l'année sur la base des éléments transmis aux représentants du personnel.

PLAN D' ACTIONS

Mobilisation autour des salariés

Afin de répondre aux enjeux sociaux et économiques auxquels va devoir faire face la CCAS dans les mois et années qui viennent, un premier plan d'actions a été validé. Il comprend la diffusion de l'information et les échanges avec l'ensemble des acteurs, la mobilisation autour des risques socio-organisationnels avec la mise en place d'un pilotage national via le département prévention sécurité et la mobilisation de la filière sur les plaques, la mise en avant de Pros Consulte, la plateforme d'écoute et de soutien psychologique, avec des professionnels joignables à tout moment, avant déploiement sur sites. En parallèle, une sensibilisation des unités des CNPE auxquels un restaurant méridien est adossé a été effectuée via un courrier signé du directeur général de la CCAS adressé aux directeurs des sites.

CONSEIL RH

Accompagnement des salariés

Un cabinet d'accompagnement et de conseil RH : Oasys a été choisi en accord avec les organisations syndicales représentatives, pour aider l'ensemble des salariés de la restauration méridienne à y voir plus clair dans les options qui se présentent à eux.

* Les entreprises ont annoncé que le restaurant de Bacalan, initialement transférable, serait finalement fermé au 31 décembre 2023. Ce qui a porté à **25 le nombre de restaurants fermés** ou amenés à fermer et à **7 le nombre de transférables**.

Dans les restaurants de centrales

Lors de l'annonce du 12 janvier 2023, la poursuite de l'exploitation des restaurants de centrales par la CCAS a été actée sous condition de poursuivre les efforts de gestion pour parvenir à un équilibre économique. La CCAS travaille depuis lors pour maintenir son activité sur ces sites dans des conditions socialement responsables et économiquement soutenables.

Depuis trois ans maintenant, la production s'est stabilisée et les restaurants méridiens de centrales s'approchent progressivement de l'équilibre économique, avec une production de près de 1,1 million de repas sur le périmètre des centrales (CNPE et thermiques).

ÉQUILIBRE ÉCONOMIQUE D'ICI FIN 2025

Objectifs en vue

Travaux en cours

Les Chefs de cuisine gérant et leurs équipes sur les restaurants ont entamé une réflexion autour de la mise en œuvre de pistes d'amélioration de l'exploitation de sorte à parvenir à une trajectoire économique viable. Les travaux se sont engagés dans chacun des 21 restaurants méridiens sur plusieurs champs :

- L'organisation du restaurant dont le nouveau TH en rapport avec le ratio d'un salarié pour 35 couverts (au lieu de 1 pour 26 couverts en moyenne aujourd'hui)
- L'anticipation des prévisions de congés
- L'évolution de la modulation du temps de travail, la poursuite de la mise en œuvre du PMS
- L'utilisation du référentiel fournisseurs national et le déploiement des menus prévisionnels à 6 semaines entre autres

ENQUÊTE DE SATISFACTION

Un questionnaire revu

De nouvelles rubriques

Menée dans les restaurants méridiens de centrales du lundi 11 au vendredi 22 décembre 2023, le questionnaire diffusé par e-mail aux agents déjeunant régulièrement a été repensé pour interroger de nouveaux items, notamment autour des habitudes de consommation, mais aussi pour permettre de continuer à comparer et mesurer les évolutions avec les années précédentes.



Des colos reconnues, plébiscitées : une porte d'entrée dans l'univers des Activités Sociales

La fréquentation des séjours jeunes a continué à progresser en 2023 avec notamment la reprise des séjours internationaux. Les colos d'automne ont quant à elles vu la demande exploser avec 2378 demandes de plus qu'en 2022. Une tendance confirmée par une enquête de satisfaction menée auprès de parents en juin et juillet qui atteste de la bonne réputation des colos et explique en partie leur succès.

En chiffres



27 184

DÉPARTS EN COLO

+ 2378 de plus qu'en 2022

1 692 départs à l'étranger qui ont repris à l'été

9 parents sur 10* ont une perception positive des colos des Activités Sociales



32

MILLIONS D'EUROS

de financement des vacances jeunes par la CCAS, comprenant le convoyage.



352

DÉPARTS EN SÉJOUR PLURIEL



4

VILLAGES COPAINS DU MONDE

250 enfants accueillis pendant l'été en partenariat avec le Secours Populaire Français



4 673

DACM ET ANIMATEURS RECRUTÉS

472 884

CONNEXIONS



au blog Regarde mon séjour



16 000

PARTICIPANTS AU FESTIVAL D'ÉNERGIES

*source : étude réalisée par Étude et développement en 2023 auprès de 25952 OD.

Les réussites de l'année



JEUNES OUVRANTS DROIT Un Festival d'Énergies d'anthologie

16 000 participants accueillis

La 17^{ème} édition du Festival d'Énergies a rencontré un beau succès réunissant plus de 16 000 participants à Soulac-sur-Mer pour trois jours de fête, de partage, de débats, de rencontres. Un rendez-vous qui a réuni les jeunes agents des IEG et permis de faire connaître les Activités Sociales à nombre d'entre eux.

EN COLOS

Stabilisation du processus et sécurisation du recrutement Lancement du « projet jeunes »

Les travaux engagés en séminaire un an auparavant sur le processus recrutement colo se sont clôturés début septembre. Les participants issus des plaques, des ESRH, de la DRH, après avoir défriché le sujet et s'être organisés en ateliers sur chacun des lots identifiés, ont permis des avancées majeures : sur le macro-processus et la communication notamment. Le projet continue et embarque plus largement la problématique colo.

Un espace recrutement sur ccas.fr

Lancé en début d'année, cet espace permet désormais aux candidats de postuler pour encadrer ou animer dans un séjour en choisissant la période à l'aide d'un formulaire à remplir en ligne, dont les éléments arrivent directement aux équipes des ressources humaines, qui

répondent ensuite aux sollicitations. Cet espace, relayé à plusieurs reprises sur les réseaux sociaux, a permis d'enregistrer **plus de 1 000 candidatures en 2023**, d'enrichir un vivier de candidats et de faire connaître plus largement le métier d'organisateur de séjours jeunes de la CCAS.

L'émancipation en toile de fond

Les Act' éthiques trouvent leur place en colo

Face au succès de l'année précédente, trois thématiques ont été programmées pour la saison estivale : *Demain commence aujourd'hui*, qui vise à faire découvrir aux jeunes des alternatives et initiatives autour de l'écologie et de la lutte contre le dérèglement climatique, *Le monde des rumeurs*, qui s'intéresse à la manière dont sont collectées et retranscrites les informations à travers de différents médias et *Faire monde*, qui a pour objectif de donner aux jeunes les clés pour qu'ils puissent se faire leur propre opinion sur la possibilité d'un monde solidaire. Ces trois sujets ont été proposés aux jeunes à l'aide d'animations, de jeux, de livres, de projections...

La lecture, essentielle

Mon livre préféré et la Biblio Malle s'invitent en colo pour la 2^{ème} année consécutive !

Le prix **Mon livre préféré**, qui vise à valoriser la dotation jeunesse et à inciter à la lecture dès le plus jeune âge, s'est déroulé dans 45 colos qui accueilleraient des enfants de 9 à 11 ans afin de promouvoir la lecture.

La Biblio Malle a été déployée à nouveau dans les colos de l'hiver et du printemps pour les 6 à 11 ans. Le principe : un comédien, déguisé, a parcouru la France avec une malle à roulette pour faire découvrir les livres, conter des histoires, décupler l'imagination et l'amour de la lecture.

La prévention et la sensibilisation

Intervention de Colosse aux pieds d'argile dans 24 colos

L'association qui sensibilise les jeunes et les encadrants aux risques de violences sexuelles, est intervenue pour sensibiliser les jeunes de 9 à 17 ans.

Zoom

Un projet pédagogique partagé avec les parents

Le blog *Regarde mon séjour* abrite le projet pédagogique depuis l'été. Il a été demandé aux équipes qu'il soit accessible à tous les parents via cet outil de communication, ce qui nécessite un gros travail de relecture, voire de réécriture et de maquettage, indispensable pour s'assurer qu'il soit bien adapté aux parents qui en prennent connaissance.

Les nouveautés de l'année...

EN COLOS

Colos hors des frontières, le retour.

Les séjours internationaux pour les jeunes ont repris après 3 ans d'interruption.

Dès l'été, les séjours à l'international ont réapparu dans l'offre : des départs à l'étranger, les séjours Cap Sur et les transfrontaliers. 1 692 jeunes ont pu en bénéficier, de tous horizons puisqu'après étude de cette population, il s'avère que les coefficients sociaux des parents n'apparaissent pas déterminants dans le choix des familles.

Jumelage pour les moins de 15 ans.

Succès de l'expérimentation pour les 9-14 lors des colos de l'automne.

La possibilité pour les jeunes de partir avec un copain des IEG pour les moins de 15 ans a été testée sur les vacances d'automne, suite à un souhait des bénéficiaires, exprimé notamment lors des assemblées générales de SLVie et de CMCAS. Plus de 400 demandes ont été remontées.

La lecture, essentielle.

Une dotation livres renouvelée.

La dotation livres 2023 évolue avec cette année 30 % de livres étrangers, des mangas pour la première fois, avec la précaution qu'ils fonctionnent en un ou deux tomes maximum pour qu'ils puissent être lus intégralement pendant la colo, des livres pour enfants avec des troubles dys, des ouvrages en braille et des livres sur les problématiques de harcèlement et cyberharcèlement.

Enquête de satisfaction.

Une première phase menée auprès des parents.

9 parents sur 10 ont une perception positive des colos des Activités Sociales. C'est le résultat d'une enquête effectuée entre juin et juillet 2023 auprès de 25 592 ouvrants droits (panel représentatif constitué d'ouvrants droit issus de l'ensemble des CMCAS, ayant au moins un enfant en âge de partir en séjour jeune, partant non en colos). 1 730 bénéficiaires ont répondu, représentant 2 815 enfants au total. Une opération a été menée lors des Arbres de Noël pour interroger directement les enfants.

EN VILLAGE VACANCES

Ados sur les villages vacances.

Un accueil spécifique pour les adolescents lancé dans tous les villages vacances.

La démarche consiste notamment à organiser une réunion d'accueil spécifique pour les 11-15 ans et pour les 15 ans et plus, à favoriser par la présence d'un animateur diplômé et à expérimenter la co-construction d'actions culturelles, sportives, de sorties ou de rencontres avec d'autres jeunes, mais aussi entre générations.



Vacances et séjours

Le droit au départ, une réalité pour plus de 55 000 familles malgré l'inflation

Les séjours proposés par les Activités Sociales continuent d'attirer de plus en plus de familles sur les 12 semaines de haute saison, en hiver et en été. La fréquentation a encore progressé en 2023 avec un niveau de satisfaction stable et un taux de renouvellement des partants important par rapport à 2022. L'évolution du modèle s'accélère par ailleurs avec la délégation de trois sites et la rénovation du patrimoine qui se poursuit en parallèle sous différentes formes.

En chiffres



55 706

FAMILLES ACCUEILLIES

106% de l'activité de 2022

38 571

DÉPARTS

pendant l'été

51

MILLIONS D'EUROS

de financement des vacances
adultes & familles par la CCAS

8 235

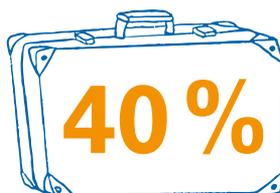
pendant l'hiver



20,5% exclusivement en tour de rôle

70,5% en réservation directe

9% en tour de rôle et réservation directe



40%

de nouveaux partants
par rapport à 2022

179

DESTINATIONS

proposées par
les partenaires en été

60

DESTINATIONS

proposées par
les partenaires en hiver



84%

des départs sur les 12 semaines
de haute saison

8/10

Note de satisfaction moyenne - Olakala de l'enquête Olakala

Les réussites de l'année

RÉNOVATION DU PATRIMOINE

Des investissements continus

Pour un montant global de 6 686 085 euros

Des travaux d'entretien et de rénovation des plusieurs villages vacances et sites de colo ont été menés tout au long de l'année sur les systèmes de sécurité incendie mais aussi les travaux de plomberie, de toiture, d'étanchéité...

Nouveau chantier « Musem »

Le village vacances d'Auberville (futur candidat Clef Verte) a accueilli les équipes maintenance de toute la France

Après Arès en 2019 et Ramondens en 2022, le site d'Auberville (Calvados) a bénéficié d'un chantier mené par les équipes de maintenance mobilisées dans le cadre du Musem (Mutualisation Solidaire des Équipes de Maintenance) sur 4 semaines avec 15 salariés mobilisés par semaine. 22 gîtes ont été entièrement rénovés (peinture intérieure, rénovation des meubles de cuisine, remplacement des portes de douche, ...).

Bénévolat

Rénovation du domaine de Balinghem dans le Pas-de-Calais

Des bénévoles, agents des IEG et bénéficiaires de la CMCAS Littoral Côte d'Opale, ont rénové le domaine de Balinghem dans le Pas-de-Calais qui était

inexploité depuis huit ans. Un budget a été voté pour effectuer les travaux les plus importants mais pour le reste, une quinzaine de bénévoles ont relevé le défi et œuvré à la renaissance du domaine.

Poursuite de l'évolution du modèle

Délégations de trois sites

Respectivement l'objet d'une délibération du Conseil d'administration de la CCAS, les villages de Chinon, Trégastel et Fouesnant ont été délégués au cours de l'année, l'exploitation du premier à la Ligue de l'enseignement Centre Val de Loire, le second à EAT, le troisième à VVF et intégrés à la Foncière. Les Activités Sociales restent ainsi propriétaires des sites et les bénéficiaires peuvent continuer à y séjourner grâce à une politique d'allotement garantissant un nombre de places équivalent pendant la haute saison.

GESTION

Restauration de loisirs

Trajectoire d'équilibrage économique en cours

Les efforts réalisés pour neutraliser le reste à charge sur la restauration de loisirs, budgété à hauteur de 2,8 millions d'euros en 2023 sur un déficit global de 3,2 millions d'euros par an, ont permis de réaliser une économie de **500 000 euros à fin septembre**.



Zoom

Séjours parenthèses à Kaysersberg

Testés pour les saison hiver, trois séjours thématiques ont été proposés avec succès aux bénéficiaires qui ont été nombreux à s'inscrire. Ces contenus de séjours autour des thématiques *marqueterie, randonnées et gastronomie et aquarelle et fusain* sont proposées en supplément du séjour, une façon de faire vivre le village vacances autrement, renouveler les propositions et attirer de nouveaux venus. L'expérience a été renouvelée en juin, juillet et août avec des activités à la semaine sur les ailes de saison et à la journée pour les bénéficiaires sur place et à proximité.

Les nouveautés de l'année...

OFFRE

Nouveaux partenaires.

Diversification de l'offre à l'international.

Grâce à deux nouveaux partenaires, « Arts et Vie » qui promeut un tourisme intelligent, convivial et respectueux de la diversité des civilisations dans plus de 80 pays et « Double Sens » qui propose des voyages responsables parmi 26 destinations, l'offre séjours étrangers se diversifie.

COMMUNICATION

Bien préparer son séjour.

Nouvel emailing pour les bénéficiaires avant de partir en vacances.

Calqués sur le principe de l'emailing « Bien préparer sa colo » mis en place en 2020, deux messages distincts sont envoyés : l'un à destination des ouvrants droit ayant réservé dans un village vacances et l'autre à ceux qui vont séjourner dans un centre partenaire. Ces emailings, en plus de communiquer des informations pratiques et un lien vers l'espace regroupant tous les livrets d'accueils, mettent également en avant la billetterie avec toutes les possibilités offertes dans la région et la programmation culturelle de la CCAS.

Grande campagne nouveaux embauchés.

Promotion du Joker.

Le dispositif des grandes campagnes, mis en place en 2018, a évolué afin de répondre aux besoins des bénéficiaires et d'être toujours plus impactant. La cible des nouveaux embauchés dans les IEG étant identifiée, un emailing a été envoyé à celles et ceux qui n'avaient pas encore utilisé leur joker vacances. Ce joker leur permet de profiter d'une priorité d'affectation sur la destination de leur choix pour les vacances. Sur l'été 2023, 605 jokers ont été utilisés (395 en 2022).



Pour un avenir durable

Le projet « Pour un avenir durable » initié en 2019 se concrétise avec la délibération du Conseil d'administration du 24 juin 2022 entérinant l'expérimentation d'une démarche de labellisation de 20 villages vacances « majeurs », au regard des critères ClefVerte. Les trois sites démarrant le processus vers une candidature au label ClefVerte en 2024 sont Anglet, Auberville et Morillon.

Un projet transverse

ORGANISATION

Un projet mené au national Un réseau de responsables et référents environnement

Le projet *Pour un avenir durable* est porté par un Chef de projet national dont la mission est de piloter l'ensemble du dispositif dans toutes ses dimensions et de coordonner le plan d'actions. Il pourra s'appuyer sur un réseau de missionnés responsables environnement, un par plaque et un responsable pour le siège, ainsi que sur des missionnés référents environnement sur les villages vacances.

Un plan de formation en construction Pour les professionnels des plaques, des villages vacances et de la maintenance

Un plan de formation se met en place, dans un premier temps à destination de chaque responsable environnement, un par plaque, et de référents environnement sur chaque site, puis des cursus spécifiques s'adresseront aux salariés de la maintenance.

La formation se déroulera en deux temps dès le premier semestre 2024 : d'abord sur les enjeux du tourisme durable et de la labellisation Clef Verte, puis dans un second stage sur la partie opérationnelle, avec un focus sur la conduite du changement Clef Verte sur le village vacances.

PROJETS DE SITES

Une démarche d'audit par village Trois sites identifiés pour candidater au label Clef Verte en 2024

Première étape concrète, les villages vacances « majeurs » ont fait l'objet d'un audit global mené par la filière étude et développement en 2022. L'objectif : être en mesure de proposer un projet de site propre à chacun en diagnostiquant l'environnement immédiat de chaque site : géographique, économique, écologique, culturel, politique..., des populations et

l'identification des acteurs locaux, des équipements...

Deuxième étape effectuée au premier semestre 2023 : un diagnostic de chaque site avec l'analyse de la capacité, la fréquentation, la concurrence, les recettes, les dépenses, les atouts... Une synthèse et des pistes de réflexion à engager ont ensuite été produites et ont permis d'identifier trois sites majeurs prêts à candidater au label Clef Verte dès 2024.

En route vers le label Clef Verte

LES VILLAGES VACANCES

Les trois premiers sélectionnées Anglet, Auberville et Morillon

Les trois villages vacances choisis pour postuler à Clef Verte ont un terrain favorable pour intégrer les critères de l'écolabel parmi lesquels la maîtrise des consommations d'eau et d'énergie, la gestion environnementale des déchets, la proposition d'activités qui ne nuisent pas à la nature ou encore la valorisation des acteurs et atouts naturels du territoire.

Sur ce chemin, **le village vacances d'Anglet** dans les Pyrénées-Atlantiques a pris un peu d'avance en valorisant dès l'été 2023, les espaces où des actions de développement durable sont mises en place : tri des déchets à l'espace poubelles, plantations d'herbes aromatiques et potager, mise en place de poteries d'arrosage autonomes (oyas), information à l'accueil sur les mobilités douces. Des panneaux au ton décalé ont pris place sur les villages pour signaler ces initiatives aux vacanciers.

Sur **le village vacances d'Auberville** dans le Calvados, le chantier Museum mené du 13 novembre au 8 décembre a permis d'avancer sur la mise en conformité du site pour atteindre les critères exigés par le label sur la gestion de l'énergie et des fluides par exemple, avec la pause de matériaux économes.

Un projet culturel en adéquation

DES ÉVÈNEMENTS RESPONSABLES Festival d'Énergie, Visions Sociales...

Sous le signe de la durabilité

Lors du **Festival d'Énergies** en mai, un certain nombre d'actions ont été menées comme la mise à disposition de points d'eau sur le site pour réduire la consommation de bouteilles plastiques, l'utilisation de conditionnements recyclables (gobelets, assiettes...), la mise en place d'une consigne pour les gobelets, la limitation des communications papier, l'utilisation d'un guide numérique pour héberger les infos utiles au festivalier, l'encouragement à utiliser des transports collectifs et l'installation de nouveaux containers permettant le tri des déchets. **Visions Sociales** a quant à lui mis à l'honneur une exposition photo consacrée à l'hydraulique, une énergie renouvelable qui ne dégage pas de gaz à effet de serre. Une photographe est allée à la rencontre des agents travaillant l'eau, dans des usines hydrauliques ou marémotrices tout au long de l'année 2022 et en a tiré des clichés saisissants. Son exposition, H2O=W, a été présentée au festival le 21 mai.

SENSIBILISATION AUPRÈS DES PLUS JEUNES

Coup de cœur de la dotation lecture

Le compost, c'est aussi pour les 6-8 ans !

L'écologie s'est aussi invitée chez les 6-8 ans à travers la dotation lecture de l'été en colo et le livre « Charlotte la reine du compost ». Une sensibilisation auprès des plus jeunes quant à l'usage du composte et sa réalisation pour un jardin plus respectueux de l'environnement et des petites bêtes qui le composent.

Une année d'évolution...



Poursuite de l'évolution du modèle d'activité

En 2022 et 2023, ce sont cinq sites dont la gestion a été effectivement déléguée. Les décisions lancées en 2021 quant au principe de délégation des sites de Ponches, Merlimont (maison familiale) et Sainte-Marie ont été prises au Conseil d'administration de novembre. Au Conseil d'administration de décembre, le transfert à la Foncière des Activités Sociales des 24 campings EAT a été votée. Le modèle d'exploitation évolue également avec des efforts pour neutraliser le déficit sur la restauration de loisirs, côté plats à emporter et formules brasserie.

PATRIMOINE

Délégations de gestion

Trois sites concernés

Respectivement l'objet d'une délibération du Conseil d'administration de la CCAS, les villages de Chinon, Trégastel et Fouesnant ont été délégués au cours de l'année, l'exploitation **de Chinon à La Ligue de l'enseignement Centre Val de Loire, Trégastel à EAT et Fouesnant à VVF** et intégrés à la Foncière. Les Activités Sociales restent ainsi propriétaires des sites et les bénéficiaires peuvent continuer à y séjourner grâce à une politique d'allotement garantissant un nombre de places équivalent pendant la haute saison.

Cessions

Deux sites vendus en 2023

Le site de Montauroux dans le Var a été cédé pour un montant de 500 000 euros et le site colos de Saint-Martin de Vésubie dans les Alpes Maritimes pour 69 000 euros. Ces deux cessions ont permis de financer une partie du PSE de la restauration méridienne.

RESTAURATION DE LOISIRS

Neutralisation du déficit

Des leviers mis en œuvre partiellement

Deux types de prestation de restauration coexistent sur les villages vacances avec et sans intervention de la contribution : celles liées aux formules intégrées dans le prix du séjour et facturées aux familles

séjournant dans un hébergement de type chambre sur les sites (pension complète et demi-pension) financées par la contribution des entreprises et celles liées à des formules brasserie ou plat à emporter non prises en charge par la contribution. C'est cette dernière offre pour laquelle la décision a été prise en janvier de neutraliser le déficit, établi à 3,2 millions d'euros par an. Matérialisée à la fois dans la note réseaux pour l'année, cette décision a également été intégrée au budget 2023 voté en Conseil d'administration le 5 janvier 2024.

Plusieurs leviers ont été actés pour parvenir à cette neutralisation sur l'exercice 2023 : la réduction de l'offre, la hausse de la tarification à hauteur de l'inflation (7 % minimum), la baisse de l'amplitude d'ouverture des services en fonction du taux de fréquentation observé en 2022, l'arrêt des prestations sur les villages vacances ne parvenant pas à être à l'équilibre, la fixation des prix en appliquant un coefficient multiplicateur permettant l'équilibre dépenses/recettes, l'adaptation des créneaux d'ouverture en fonction de la fréquentation et de la saisonnalité.

En fin d'exercice, **la réduction du déficit était de 1 million d'euros**. Il a été décidé de poursuivre et d'accentuer les efforts en 2024 pour parvenir à l'objectif.

6 686 085

millions investis dans le patrimoine en 2023

dont **315 808** d'euros de demandes liées à la saison été

dont **349 916** d'euros de demandes liées à la saison hiver

dont **194 947** euros de travaux préventifs incendie

dont **446 205** euros de travaux pour les piscines

dont **5 379 208** euros pour le reste, autres urgences et projets

Évolution des processus

Face à un certain nombre de constats concernant les processus d'exploitation des séjours jeunes à l'œuvre dans les organismes : difficulté croissante de recrutement, crise de vocations, dispersion ou perte des connaissances et du savoir-faire (du fait des départs successifs et du non-renouvellement des compétences) il a été conclu à la nécessité de mettre à plat les modes de fonctionnement, le rôle et la place de chacun dans le cadre des processus d'exploitation vacances jeunes. Un certain nombre d'actions ont été menées en 2023 pour y parvenir. Parmi celles-ci, l'importance de l'animation des filières a été réaffirmée. Plusieurs filières ont été réunies en 2023 pour répondre à cet enjeu sous format séminaire, journées de travail, ou encore formation...

RECRUTEMENT DE DIRECTEURS ET ANIMATEURS DE COLOS

Un groupe de travail transverse Des participants de plusieurs filières

Afin de répondre aux difficultés de recrutement éprouvées par les organismes, particulièrement en 2022, un groupe de travail a été réuni lors d'un premier séminaire piloté par deux membres du CODIR DG et appuyé par la responsable des ESRH statutaires et non statutaires, d'un représentant de l'exploitation de chaque plaque (directeur ou responsable opérationnel) ainsi que des représentants des entités RH et gestion du contrat de travail de l'ESRH non statutaires, pour remettre à plat ensemble le macro-processus de recrutement.

Des outils mis en place ou améliorés

En plus de finaliser le processus global en améliorant considérablement sa fiabilité, en facilitant le travail des équipes et en sécurisant les recrutements, plusieurs sous-groupes ont avancé sur différents sujets et abouti un certain nombre de sujets. Ainsi, un lecteur sécurisé partagé entre ESRH RH et ESRH GCT a par exemple été mis en place, l'évolution du paramétrage du e-parapheur est opérationnel.

Des réunions ritualisées entre les différents acteurs

Par ailleurs, afin de fluidifier le travail et les échanges, un planning de rencontres entre les plaques et l'ESRH est établie, la première réunion a eu lieu le 5 septembre 2023 et la réunion se tient mensuellement depuis lors. Parallèlement, une réunion de calage entre l'ESRH et la filière Séjours Activités est planifiée chaque mois.

Un pré-positionnement des directeurs

Une expérimentation de pré-positionnement des directeurs (DACM) a été réalisée avec succès sur la plaque Nouvelle Aquitaine au périmètre de Pyrénées Orientales via l'envoi d'un message aux directeurs fidélisés de la région.

Côte communication

Un formulaire de recrutement sur ccas.fr

Depuis le début de l'année, et suite aux séminaires organisés pour améliorer les processus et outils de recrutement des directeurs et animateurs en ACM (Accueil Collectif de Mineurs), un formulaire a été mis en ligne sur ccas.fr pour permettre à des candidats intéressés de postuler directement. Le résultat du questionnaire est quant à lui adressé automatiquement à l'ESRH, dont les équipes se chargent ensuite de rappeler les candidats.

24

personnes composent le groupe de travail,

- du 6 au 8 septembre 2022 aux Saisies,
- les 5 et 6 décembre 2022 à Montreuil, puis
- les 11 et 12 septembre 2023 à Montreuil.

4 673

directeurs et animateurs de colos recrutés en 2023

1 000

candidatures reçues via le formulaire sur ccas.fr en 2023

Un relai sur différents supports de communication

Cet espace « Postuler pour rejoindre nos équipes colos » a fait l'objet de plusieurs communications sur les réseaux sociaux : Facebook, Instagram, en test sur Linked'in (40 likes, 17 commentaires, 118 partages... avant chaque saison, un article a aussi été publié dans le Journal des Activités Sociales pour relayer l'appel à candidatures. Lorsque la situation l'exigeait, un SMS a été envoyé vers le vivier d'encadrants pour relancer le recrutement. Un emailing à destination des DACM a été testé également leur demandant de relayer l'info à leur réseau. Enfin, un kakémono a été réalisé et notamment utilisé au Festival d'Énergies en mai.

ANIMATION DE FILIÈRE

Retour des séminaires

Lancement de l'animation de la filière des directeurs opérationnels

Réunis pour la première fois à Montreuil, les équipes métier de la direction de l'offre et les directeurs opérationnels ont pu se retrouver deux jours à Montreuil. Au programme : présentation d'Erable, de l'enquête jeunes à venir, trois ateliers sur la data et les chiffres mis à disposition par étude et développement. Une démarche autour de la construction du réseau jeunes et la promotion des activités a également été engagée. Les dates des prochains points de coordination ont été calées sur toute l'année 2024.

Premier séminaire partagé entre les filières communication et conseil promotion

En octobre, les séminaires des filières communication et conseil promotion ont été organisés conjointement afin de permettre de partager une journée commune autour des enjeux qui réunissent les deux filières sur la promotion de l'offre des

Activités Sociales.

Des ateliers ont permis aux équipes de travailler concrètement dans l'objectifs de relancer les visites des sites de travail notamment, pour aller porter l'offre au plus près des bénéficiaires actifs.

Séminaires des Chefs de cuisine gérant des restaurants de centrales

Les CCG ont été réunis trois fois au cours de l'année pour travailler les leviers de gestion permettant de viser un reste à charge à zéro d'ici 2025. Parmi ces outils, l'organisation du restaurant dont le nouveau TH en rapport avec le ratio d'un salarié pour 35 couverts (au lieu de 1 pour 26 couverts en moyenne aujourd'hui), l'évolution de la modulation du temps de travail, la poursuite de la mise en œuvre du Plan de Maîtrise Sanitaire (PMS) et l'utilisation du référentiel fournisseurs national et le déploiement des menus prévisionnels à 6 semaines entre autres.

Sessions des travail des responsables études et développement

La filière études et développement s'est réunie à deux reprises cette année pour travailler particulièrement : les diagnostics touristiques et plans de développement des villages vacances majeurs et la labellisation Clef Verte, pour une approche durable de nos activités.

Séminaire des CAU (Correspondants Administratifs Utilisateurs)

Pour la première fois, les Correspondants Administratifs Utilisateurs (CAU), qui ont en charge notamment le suivi du projet cycle de vie (gestion et suivi administratif des arrivées/départs de salariés), ont été réunis le 26 septembre afin de relancer l'animation de ces acteurs importants du SI par la DSI.

65

candidatures ont pu être enregistrées grâce à la diffusion multicanale des offres

1 000

vues et 102 réactions ont été enregistrées sur la story du 20 janvier 2023

72

participants CCAS et CMCAS au séminaires de CAU en septembre

Évolution des outils

L'amélioration des outils internes se poursuit, que ce soit l'intranet, la téléphonie fixe mais aussi l'évolution des logiciels comme Mistrale 2.0 pour les convoys ou encore le nouvel outil de travail pour la culture qui ont bien avancé en 2023. L'interfaçage entre les différents outils métier et support, notamment finances, progresse avec notamment l'arrimage effectif de Mes activités au logiciel comptable Lucie. En parallèle, la vigilance autour de la cybersécurité continue à être au cœur des enjeux et des réflexions pour améliorer encore nos mesures de protection.

OUTILS SI

Montée de version de l'intranet Première étape franchie : de SharePoint 2010 à la version 2013

L'intranet a été migré tout au long de l'année, par lot, sous SharePoint 2013. L'ensemble des collections de site sont passées sur cette nouvelle version en 2023. Les problématiques de maintien en condition et les éventuelles failles de sécurité, ont obligé la DSI à procéder à une migration de la version 2007 vers la version intermédiaire (2013), avant de pouvoir migrer vers une version plus récente (2022). Cette nouvelle version propose un grand nombre d'améliorations et de nouvelles fonctionnalités : travail avec la vidéo et du contenu multimédia enrichi, intégration de OneNote aux sites d'équipe, suivi des tâches de manière chronologique, création de sites de projets, améliorations liées à la navigation, aux recherches....

Refonte de la téléphonie fixe Des participants de plusieurs filiales

Le projet de refonte de la téléphonie fixe des Activités Sociales a bien avancé : une trentaine d'interlocuteurs des plaques et CMCAS Grand-Ouest, Île-de-France Centre et Rhône-Alpes ont été rencontrés afin de collecter les besoins en matière de téléphonie fixe, sur lesquels s'est appuyée la rédaction du cahier des charges de la future solution. SPIE a été retenu par la Commission des Marchés pour déployer la solution de téléphonie fixe qui sera basée sur Teams en 2024.

OUTILS FINANCES

Mes activités Interfaçage avec le logiciel comptable Elodie

Après une phase test faisant intervenir deux CMCAS, l'interface Mes Activités-Elodie est en cours de déploiement depuis septembre 2023 en mode production sur ces deux CMCAS. Cet interfaçage, préalable à l'interfaçage avec un module billetterie, permet d'automatiser l'enregistrement des opérations (réservation des bénéficiaires à une activité et paiement) de l'appli Mes Activités au logiciel comptable Elodie afin de simplifier, autonomiser et sécuriser les flux comptables et financiers, et faciliter le suivi budgétaire.

Paiement vacances Chèque ANCV-Connect

Le paiement des séjours par chèque ANCV-Connect a été mis en production sur ccas.fr permettant aux bénéficiaires de régler leur séjour par ce moyen de paiement directement en ligne.

CYBERSÉCURITÉ

Attaques contrées Tentatives d'hameçonnage ou attaque « déni de service »

Deux campagnes d'hameçonnage ont été lancées contre les organismes en juillet et surtout en août avec des messages d'hameçonnage reçus par 680 utilisateurs en août, les invitant à renseigner leur identifiant et mot de passe afin d'accéder à un document prétendument important. Une cellule de vigilance a été immédiatement mise en place et un blocage préventif de 140 comptes utilisateurs ayant potentiellement rempli la fenêtre malveillante déployé. La réactivation progressive des comptes après vérification par l'équipe cybersécurité et nettoyage de messages suspects dans 876 boîtes Outlook a été menée. Pas de conséquence identifiée sur le SI pour cette fois, mais un scénario à risque fort nécessitant des mesures de protection supplémentaires est étudié et des réflexions concomitantes sont menées sur la sécurisation de la messagerie et des comptes bureautiques (authentification renforcée...). Une attaque de type « Déni de service » (visant à saturer les serveurs) a été opérée le 26 mai sur Mes Activités et rapidement contrée. Cet événement a induit une indisponibilité d'environ 2 heures, mais n'a pas occasionné de perte de donnée. Parallèlement, la prise en compte des enjeux de cybersécurité continue d'être intégrée dès les phases amont des projets SI.

Évolution de la communication et de la promotion

2023 a vu la page d'accueil du site ccas.fr, véritable porte d'entrée dans les Activités Sociales, revue de fond en comble pour une meilleure lisibilité et surtout la possibilité de faire vivre le site avec les actualités des organismes tout au long de l'année. Une grande campagne dont l'objectif est d'aller capter les nouveaux embauchés dans les IEG a démarré conjointement entre les équipes de la communication et de conseil promotion.

GRANDE CAMPAGNE

Nouveaux embauchés

Opération séduction

Une grande campagne s'est déployée en direction des nouveaux embauchés au printemps avec pour mission de présenter les Activités Sociales aux agents qui intègrent les entreprises des IEG mais aussi à celles et ceux qui ne connaissent pas leurs droits et les possibilités et activités dont ils peuvent bénéficier.

Construite conjointement par les équipes conseil promotion et communication, cette grande campagne est la première née du groupe de travail qui s'est mis en place. Principal changement avec les précédents opus, elle se concentre sur une cible de bénéficiaires plutôt que sur un domaine d'offres. Afin d'aller à la rencontre de ces nouveaux embauchés, notamment sur les sites de travail, les enjoindre à utiliser les Activités Sociales, un produit d'appel qui correspond à cette cible est particulièrement mis en avant : le joker vacances et un temps fort a été choisi, le Festival d'Énergies. En complément, le Journal a consacré son dossier du mois de mai aux agents trentenaires, des contenus spécifiques ont été créés sur ccas.fr, le formulaire d'inscription a été revu, des communications ont été postées sur les réseaux sociaux et des supports papier mais aussi vidéo diffusés à Soulac.

En parallèle, la communauté des Activités Sociales sur VEOL, l'intranet d'EDF, a bénéficié de nouveaux contenus pour présenter les organismes et donner les clés pour en bénéficier. Des liens ont

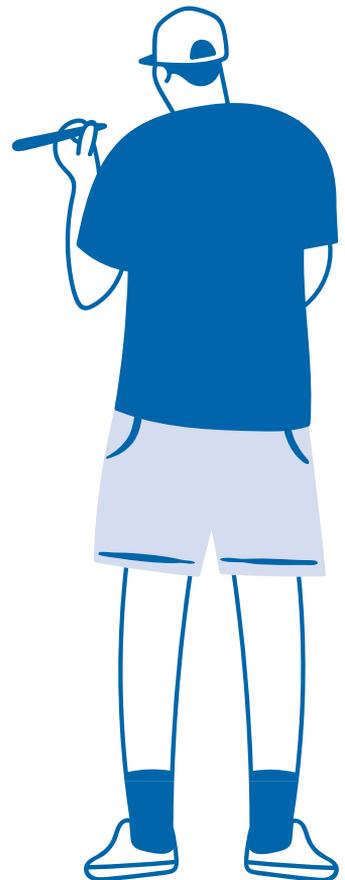
par ailleurs été établis avec la communauté RH de VEOL qui relaie à présent chaque mois des articles sur les Activités Sociales. En complément, un espace dédié aux organismes a vu le jour dans la newsletter RH mensuelle d'EDF et touche ainsi massivement et régulièrement l'ensemble des nouveaux embauchés de l'entreprise.

SITE INTERNET CCAS.FR

Nouvelle page d'accueil

Refonte pour mieux mettre en valeur les actualités

Plus lisible et mettant plus en valeur l'actualité des organismes, la page d'accueil du site ccas.fr a évolué depuis juillet pour correspondre aux nouveaux usages des bénéficiaires, permettre de mieux communiquer sur l'actualité des organismes et simplifier la navigation. Outil incontournable de communication, avec plus de 3,8 millions de pages vues par an, ce changement avait plusieurs objectifs : améliorer l'accessibilité, notamment pour les handicaps visuels, permettre une navigation plus fluide vers les sites CMCAS : le menu Activités Sociales apparaît désormais sur le site CCAS et sur les boutiques de CMCAS, donner de la visibilité aux boutiques de CMCAS, faire évoluer plus rapidement et plus simplement la page en fonction des contenus.



3,8 millions

de pages vues
par an sur ccas.fr

Accompagnement des salariés



Emplois, compétences et mobilités

Les dispositifs d'accompagnement des parcours professionnels se renforcent avec la systématisation des parcours d'intégration. Les cursus de formation accompagnent cette dynamique avec notamment la poursuite du cursus pour les nouveaux cadres.

ACCUEIL ET INTÉGRATION

Nouveaux salariés

Des parcours systématisés

Les parcours d'intégration sont désormais systématisés à l'arrivée d'un salarié sur un nouvel emploi. Ce parcours est une étape déterminante pour prendre connaissance de la culture des organismes, faciliter la compréhension de ce qu'est la CCAS, favoriser l'adaptation opérationnelle et doter les salariés des outils nécessaires à leur prise de poste.

Parcours professionnels

Des liens renforcés avec EDF

Les liens se sont renforcés avec les conseillers parcours professionnels d'EDF au travers d'événements ponctuels auxquels la CCAS a participé, comme le e-forum mobilité à l'échelle du groupe EDF ou de rendez-vous récurrents : comité fluidité par plaque, comité fluidité national, GT MAD.

FORMATION

Gestion des demandes

Anticipation de la parution des offres

La parution du catalogue formation en version numérique et format papier dès le mois de septembre (et non plus en mars) a permis aux salariés d'anticiper leurs demandes et de les faire valider dans le cadre de l'EAP (Entretien Annuel Professionnel). Par ailleurs, le nombre de formations proposées à l'externe a augmenté.

Nouveaux cadres

Un accompagnement spécifique

Le cursus obligatoire a été déployé afin d'accompagner les nouveaux cadres dans leur évolution de carrière. Lancé en 2019 à titre expérimental, le dispositif d'accompagnement des passages promotionnels cadres « Devenir cadre dans les Activités Sociales » a réuni vingt-cinq salariés en 2023 qui ont posé collectivement contours, posture et rôle d'un cadre à la CCAS.

VALORISATION DES EMPLOIS À LA CCAS

2^{ème} édition e-forum mobilité EDF

Nouvelle participation

La CCAS a participé au 2^{ème} e-forum mobilité organisé par EDF tout au long du mois de novembre. Le « mois de la mobilité » organisé par le groupe EDF permet aux salariés déclarés mobiles de découvrir les opportunités de parcours professionnels au sein du groupe mais également de donner l'opportunité aux métiers, régions et filières de faire connaître leurs métiers et offres d'emplois.

Cela a constitué une opportunité pour la CCAS de valoriser les organismes, les métiers et communiquer sur les besoins de compétences, identifiés comme prégnants pour la CCAS. Cela a également permis de créer un collectif de référent par région/métier à la CCAS pour travailler à la valorisation des emplois au sein de ce e-forum et de prendre part via les RRH à chaque « comité fluidité » locaux dans toutes les régions. Ces espaces d'échange trimestriels permettent à chacun de ses

membres de valoriser ses besoins et partager les projets de mobilité.

SÉCURISATION DES RENTES DES SALARIÉS CONVENTIONNÉS

Régime de retraite

Engagements hors bilans

Lors du Conseil d'administration du 30 mars, la décision d'hypothéquer 6 villages vacances a été prise afin de garantir le versement des rentes de retraite complémentaires liées au régime des salariés conventionnés. Cette mesure a été prise dans le cadre de la Pacte qui impose de sécuriser les engagements sociaux hors bilan. L'hypothèque des villages de 6 sites : Anglet, Arès, Aussois, Kaysersberg, Morgat et Saint-Cyprien pour un montant de 24,8 millions d'euros, court sur 50 ans, ce qui induit par ailleurs l'impossibilité de vendre ces villages vacances durant cette période

Une trentaine de parcours d'intégration organisés en 2023

25 nouveaux cadres ont suivi le cursus « Devenir cadre dans les Activités Sociales »

1 478 salariés formés en présentiel

631 salariés formés à distance

1 521 formations extérieures

125 visiteurs sur le stand virtuel de la CCAS

48 visiteurs ont échangé avec une conseillère en accompagnement à cette occasion

Accompagnement numérique

Plusieurs dispositifs ont été mis en œuvre pour aider à utiliser les outils de la suite Office de Microsoft ou d'EDF pour les statutaires concernés, se familiariser avec les enjeux et en comprendre les risques en termes de cybersécurité ou RGPD.

OUTILS BUREAUTIQUES

Office 365

Des ateliers pour utiliser les outils Microsoft

Teams, Outlook, FindTime, OneNote, Forms..., les possibilités offertes par Microsoft 365, accessibles sur les ordinateurs de l'ensemble des salariés, sont nombreuses et permettent d'utiliser un environnement sécurisé en interne tout en offrant les mêmes applications que d'autres environnements (Google et autres).

Afin de les présenter et d'en montrer les opportunités, des ateliers en visio ont été organisés. De nombreux salariés y ont participé au 2^{ème} trimestre 2023.

Cybersécurité Sensibilisation

Les outils numériques font partie du quotidien, et avec le développement massif de leur utilisation, les cyberattaques se sont multipliées que ce soit dans la sphère personnelle ou professionnelle. Des communications régulières ont été envoyées afin de partager conseils et bonnes pratiques afin de limiter les risques. Un module de formation en ligne sur CSOD sur la cybersécurité a été proposé à l'ensemble des salariés afin de permettre de comprendre la sécurité informatique de base, compte tenu de l'enjeu que cette problématique revêt pour la structure.

RGPD

Formation

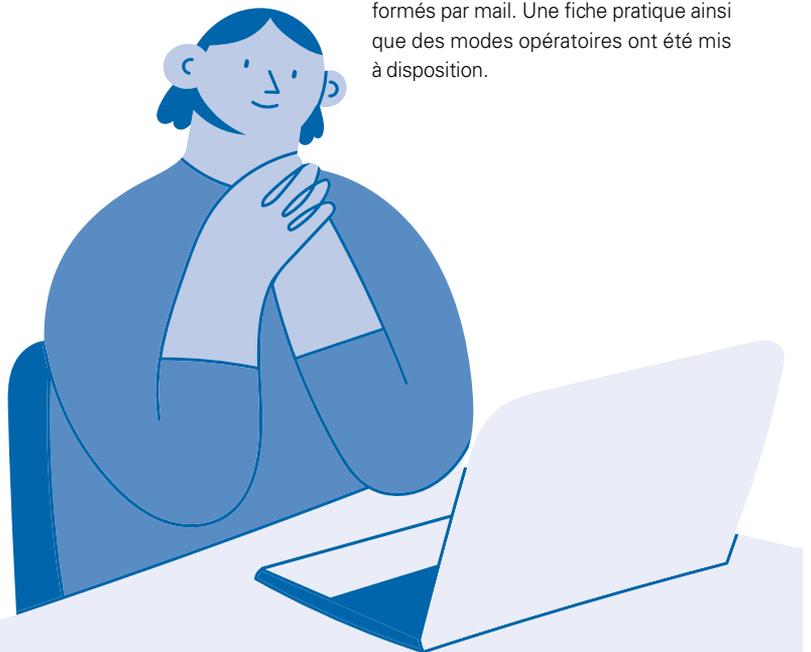
Le Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD) impose un cadre européen d'utilisation des données qui s'impose à tous. Afin d'explicitier à l'ensemble des salariés ces notions qui engagent la responsabilité des organismes vis-à-vis des bénéficiaires, des salariés et de nos obligations légales à l'endroit de la CNIL (Commission Nationale Informatique et Libertés), un module de formation sur CSOD a été mis en ligne et accessible à chacun. L'objectif :

connaître les principes fondamentaux en matière de protection des données, disposer d'informations nécessaires pour identifier les traitements de données personnelles au sein de sa structure et acquérir les bons réflexes pour assurer la sécurité et la confidentialité des données.

Expensya

Mise en place de l'outil EDF pour les notes de frais

La CCAS a déployé le nouvel outil de saisie des notes de frais mis en place par EDF le 1^{er} juin 2023 : Expensya, réservé exclusivement aux salariés statutaires EDF (statutaires historiques CCAS et MAD EDF). Les salariés en ont été informés par mail. Une fiche pratique ainsi que des modes opératoires ont été mis à disposition.



Accompagnement des salariés de la restauration méridienne

L'année a été consacrée en grande partie aux échanges et à la négociation avec les organisations syndicales pour faire face aux décisions des entreprises et accompagner au mieux les salariés de la restauration méridienne dans le cadre d'un Plan de Sauvegarde de l'Emploi.

PLAN DE SAUVEGARDE DE L'EMPLOI

Décision des entreprises

Fermeture ou transfert des restaurants d'agglomération

Les employeurs de la branche ont annoncé lors de la CPPNI (Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation), instance réunissant les employeurs de la branche et les Fédérations Syndicales représentatives du 12 janvier 2023, leurs décisions au sujet de l'avenir de la Restauration Méridienne exploitée par la CCAS. Cela fait suite à la concertation démarrée le 31 août 2022. De cette décision découle la fermeture de 25 restaurants méridiens d'agglomération entre avril 2023 et 2026 (dont 18 programmées d'ici le 31 juillet 2023, le transfert de 7 d'entre eux à deux repreneurs, dès lors qu'EDF obtiendrait une offre économiquement acceptable au plus tard au 31 décembre 2024 et le maintien en exploitation des 19 restaurants de CNPE et de 2 centrales thermiques, à la condition que la CCAS fasse baisser ses coûts de production

Dialogue social

Six mois d'échanges et de négociations

La phase d'échanges et de négociation avec les instances représentatives du personnel s'est ouverte en juillet suite à l'accord trouvé avec les organisations syndicales sur le calendrier de procédure. Les échanges ont eu lieu jusqu'à la fin de l'année sur la base des éléments transmis le 10 juillet aux représentants du personnel.

Accompagnement RH

Un plan d'actions déployé

Le plan d'actions mis en place comprend la diffusion de l'information et des échanges avec l'ensemble des acteurs avec :

- La mobilisation autour des risques socio-organisationnels avec la mise en place d'un pilotage national via le département prévention sécurité, la mobilisation de la filière prévention sur les plaques et la disponibilité de Pros Consulte, la plateforme d'écoute et de soutien psychologique, avec des professionnels joignables à tout moment, avant déploiement sur les sites.
- Une information régulière par le biais des CCG réunis régulièrement, de la diffusion de l'Info'Restau et de la mise à disposition d'un question-réponse enrichi en permanence.

Un cabinet d'accompagnement et de conseil RH

Oasys a par ailleurs été choisi en accord avec les organisations syndicales représentatives, après avis favorable du CSE-C. Depuis le 18 juillet 2023, le cabinet Oasys accompagne au quotidien les salariés dans leurs démarches et interrogations. L'ensemble des salariés rattachés à la restauration méridienne a été destinataire d'une information par courrier sur le cabinet OASYS, sa mission, comment le contacter et ses modalités d'intervention.

Des réunions d'information régulières

Deux réunions "d'information" ont eu lieu le 21 et 22 juin avec l'ensemble des salariés concernés par une fermeture pour leur présenter la situation et la suite

des événements à venir. Un dépliant a été distribué à l'occasion sur les informations RH, le site internet dédié, les offres de formation disponibles, les contacts post fermetures, un mode opératoire pour créer son adresse email asmeg, les contacts prévention. Par la suite, des réunions trimestrielles ont été mises en place le plus en proximité possible des salariés. Les salariés concernés par une décision de transfert ont été réunis collectivement le 7 novembre.

Communication

Un site internet dédié

L'ensemble des informations à destination des salariés de la restauration méridienne a été compilé et régulièrement mis à jour sur un site internet dédié, accessible via un mot de passe. Dès le mois de novembre la liste des postes réservés au reclassement interne y a été publiée.

Info'Restau

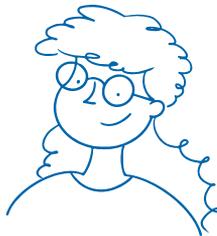
et Question réponse

Deux types de lettres d'infos ont été envoyées aux salariées spécifiquement sur le PSE : Info'Restau sur la situation globale a été adressé le 9 mars, puis le 20 juillet sur la mise en place du cabinet Oasys et le 18 septembre sur la mise en place de la plateforme de rendez-vous avec Oasys ainsi que le calendrier des réunions trimestrielles pour les salariés des restaurants en fermeture. En parallèle, un autre support a été spécialement conçu pour clarifier les informations liées au Plan de Sauvegarde de l'Emploi : un question réponse édité à trois reprises durant l'année.

Mission handicap

En 2023, la mission nationale handicap a proposé à toutes les plaques divers ateliers de sensibilisations, (handicaps invisibles, Virtual life, yoga du rire, auto-massage ...) ainsi que des évènements comme la semaine européenne des emplois des travailleurs handicapés ou le Duoday (6 stagiaires accueillis au sein de différentes plaques - 11 collègues ont joué le jeu d'être tuteur). Une formation en langue des signes française LSF a été mise en place pour l'équipe du département culture ainsi qu'un dispositif de retranscription instantanée pour salarié sourd ou malentendant.

- **121 dossiers traités** (SST et handicap) en aménagement des postes de travail
- **51 salariés** reçus par la mission nationale handicap ou les RRH afin de les accompagner dans les formalités administratives
- **2 salariés** ont bénéficié d'une mise à disposition, au titre de la compensation du handicap, d'interprètes en LSF (langue des signes) lors de réunions d'équipe, d'entretiens professionnels, de formations...
- **2 salariés** ont eu une prise en charge du transport domicile / travail, sur prescription du médecin du travail



11 %
de taux d'emploi
de personnes en situation
de handicap
(taux légal : 6%)

Accords signés en 2023

- Accord collectif sur les astreintes en vigueur à la CCAS – 4 avril
- Avenant 1 à l'accord télétravail et droit à la déconnexion - 4 avril
- Prévenir les Risques Socio-Organisationnels – 9 octobre
- Accord en faveur des salariés en situation de handicap - 10 octobre



Index égalité femmes-hommes

La CCAS a obtenu la note de 94 sur 100, soit 4 points de moins que l'année précédente en raison du déséquilibre parmi les 10 plus hautes rémunérations: 7 femmes et 3 hommes. Cette note concerne les salariés dont la CCAS est employeur de droit : conventionnés et CPP.

Indicateurs	Nombre de points obtenus
1 - Écart de rémunération (en %)	39
2 - Écart de taux d'augmentations individuelles (en %)	20
3 - Écart de taux de promotions (en %)	15
4 - Pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité	15
5 - Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	5
INDEX (sur 100 points)	94

Campagne de reconnaissance 2023

À l'instar des mesures prises pour les salariés statutaires par leur entreprise de rattachement, la CCAS a décidé et financé l'attribution de 2 NR automatiques à tous les salariés conventionnés et CPP présents au 31 décembre 2022 ainsi qu'aux CPP dont la date d'entrée a été reportée au 1^{er} janvier 2023.

LES MESURES GÉNÉRALES

Mesures inflation

Réplication pour les salariés de la CCAS

Tous les salariés MAD (EDF, ENEDIS, GRDF, ENGIE, RTE et ELD) signataires d'une convention tripartite ont bénéficié des mesures salariales générales 2023 de leur employeur d'origine.

Les NAO (Négociations Annuelles Obligatoires) de la CCAS se sont tenues les 16 janvier et 6 février 2023 avec les organisations syndicales représentatives. Face au refus des entreprises de financer les mesures exceptionnelles, la CCAS a décidé l'attribution de 2 NR automatiques à tous les salariés conventionnés et CPP présents au 31 décembre 2022 ainsi qu'aux CPP dont la date d'entrée a été reportée au 1^{er} janvier 2023.

Enfin, pour tous les salariés de la campagne, la CCAS octroie 1 NR supplémentaire aux salariés dont le salaire annuel temps plein est inférieur ou égal à 25 000 euros au 1^{er} janvier 2023 (hors NR automatique).

Primes partage de valeur

Déclinaison pour les salariés de la CCAS

Les entreprises des Industries électriques et gazières (dont EDF, Enedis, GRDF) ont décidé fin 2022, en tant qu'employeurs de droit, de renouveler le versement d'une prime pouvoir d'achat (appelée partage de la valeur) aux salariés statutaires. Cette mesure s'est imposée à la CCAS sans consultation de la part des IEG.

La direction générale a décidé de verser la prime partage de valeur à l'ensemble des salariés non statutaires liés à la CCAS

par un contrat de travail (permanents, non permanents, temps plein et temps partiel) au 31 octobre 2023 ainsi qu'aux salariés disposant d'un contrat d'intérim à cette même date.

Cette prime a été fixée à 702 euros bruts, son montant était modulé selon la durée de présence effective (supérieure à 6 mois : 100 % de la prime, entre 3 et 6 mois : 50 % et inférieure à 3 mois : 25 %). La prime a été intégralement versée sur la paie du mois de novembre 2023.

LES MESURES INDIVIDUELLES

Dans le cadre de la campagne reconnaissance 2023 mise en œuvre par la CCAS, le quota accordé par les différents employeurs n'a pas pu être attribué intégralement faute de financement. Le taux de 1,15 (taux Enedis) a été appliqué au lieu de 2,30 (taux EDF) identique en valeur à 2022. Néanmoins, en volume, il était comparable à celui de la campagne de reconnaissance 2021. Ainsi, 42 % de l'effectif total de la campagne a bénéficié d'une mesure individuelle hors mesures exceptionnelles.

Proportion globale de bénéficiaires par collège

Collège	Nombre de bénéficiaires collège/ effectif total en 2023 en %
Exécution	11 %
Maîtrise	25 %
Cadre	6 %
Total	42 %

Proportion globale de bénéficiaires par sexe

Sexe	Nombre de bénéficiaires/ effectif total en 2023 en %
Homme	16,5 %
Femme	25,5 %
Total	42 %

Les mesures individuelles

Mesures individuelles	Nombre de bénéficiaires/ effectif total en 2023 en %
Avancement	24 %
Reclassement	11 %
Mesures spécifiques	7 %
Total	42 %

Accompagnement des managers



Formation

Un cursus obligatoire dédié aux membres de Codir

Annoncé lors de la Rencontre managers qui s'est tenue à Morillon le 16 novembre 2022, le cursus, accessible dès janvier 2023, comptait 5 modules autour de trois axes : le management des équipes, la vision stratégique et la posture d'un manager et la culture financière. Cinq modules : Conduite du changement, Construire et piloter un plan d'action, Conduire des entretiens professionnels EAP/EEP, Pilotage managérial du budget ont été déployés tout au long de l'année.

Rencontre managers

En novembre à Super Besse

En novembre, l'ensemble des managers des Codir a été convié au village vacances de Super Besse afin d'échanger avec les présidents des organismes et le directeur général sur l'actualité des organismes, les enjeux, les résultats financiers, les données RH et les grands projets en cours et à venir. Des ateliers de travail transverses ont été organisés tantôt pour réfléchir collectivement à des problématiques prédéfinies telles que « Comment renforcer la qualité des séjours jeunes et positionner le vivre ensemble au cœur du projet pédagogique ? » ou en encore « Comment s'adresser aux bénéficiaires éloignés (non-utilisateurs, handicap, illettrisme...) ? », tantôt sur des thématiques libres pour exprimer des idées iconoclastes et prometteuses.

106

managers ont suivi le cursus en 2023

96

managers ont participé à la Rencontre managers 2023



Caisse Centrale d'Activités Sociales du Personnel des industries électriques et gazières.
Immeuble René-Le-Guen • 8 rue de Rosny • BP629 • 93629 Montreuil Cedex.
www.ccas.fr